

Les entreprises recourent de plus en plus à certains services

Les entreprises externalisent de plus en plus les activités liées à la sécurité et au nettoyage, en revanche l'intérim stagne depuis l'an 2000. Quant aux services de conseil, juridiques et comptables, ils se développent au même rythme que l'ensemble de l'économie.

Le secteur de la sécurité et du nettoyage est particulièrement dynamique. Il a fortement bénéficié de l'externalisation de ce type de fonctions par les grandes entreprises et les administrations. Sa valeur ajoutée a ainsi augmenté de + 65 % en trois ans. Ce secteur emploie une main-d'œuvre peu qualifiée et nombreuse : 2 700 salariés répartis dans 249 entreprises.

Ces activités nécessitent peu d'investissements matériels. La faible part des consommations intermédiaires implique un taux de valeur ajoutée

assez élevé. Le domaine de la sécurité (des personnes et des biens) est prépondérant avec 55 % de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur. Cependant, les activités de nettoyage se développent plus vite, aussi bien en termes de richesse créée que d'emplois salariés. Ces derniers ont augmenté de 48 % dans le nettoyage et de 30 % dans la sécurité. Le taux de marge des entreprises de nettoyage (13 %) est plus faible que celui des entreprises de sécurité (19 %). Il croît cependant à un rythme plus soutenu (+ 2,5 points contre + 1).



Indicateurs économiques du secteur de la sécurité et du nettoyage

	Enquêtes et sécurité		Nettoyage	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	4,9	59	38,3	62
Consommations intermédiaires	12,3	63	9,7	57
Valeur ajoutée	34,4	62	28,4	70
Frais de personnel	27,3	60	24,8	62
Excédent brut exploitation	6,5	71	3,7	114

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises

Les entreprises de nettoyage proposent des services variés : de la désinfection, désinsectisation et dératisation au nettoyage de locaux en passant par l'entretien d'espaces verts. Les 1 550 salariés de cette branche sont pour la plupart des ouvriers (88 %) et sont assez faiblement rémunérés (15 400 €/an en moyenne). Aujourd'hui la moitié des activités de nettoyage de locaux est encore réalisée en interne par les entreprises⁽¹⁾, l'externalisation devrait donc se poursuivre.

(1) selon la fédération des entreprises de propreté (consultable sur <http://www.proprete-services-associees.com>)

Les entreprises de sécurité offrent des services d'enquêtes et de recherche hors du cadre judiciaire, de surveillance, de transports de fonds, etc. Parmi les premières sociétés réunionnaises de sécurité, on trouve plusieurs firmes métropolitaines. Les 1 150 salariés sont pour l'essentiel des employés (86 % contre 49 % sur les services marchands). Ils sont un peu mieux payés que dans les services de nettoyage mais restent nettement en dessous du niveau de rémunération de l'ensemble des services marchands. Ils touchent en moyenne 16 900 €/an (contre 22 200 €/an).

prises. Le taux de rentabilité est inférieur à 5 %, il a légèrement diminué par rapport à 2000.

Si l'intérim semble plafonner depuis quelques années à La Réunion, il peut être amené à se développer avec la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Cette loi ouvre un nouveau champ d'action aux entreprises de travail temporaire puisque celles-ci sont considérées comme parties prenantes du service public. Elles peuvent à présent proposer des services de placements en CDD et CDI. D'autre part, le gouvernement et le Syndicat des Entreprises de Travail Temporaire (SETT) ont conclu le 10 mai 2006 deux accords qui engagent les entreprises de travail temporaire et les pouvoirs publics pour l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux et dans la lutte contre le travail illégal.

Les services professionnels accompagnent la croissance

Les services professionnels comprennent les activités juridiques, comptables et de conseil. Avec 128 millions d'euros de valeur ajoutée, ce secteur est le plus important parmi les services aux entreprises et contribue pour 11 % à la valeur ajoutée des services marchands. Ce type d'assistance aux entreprises est classique et se développe au même rythme que l'ensemble de l'économie mais certains secteurs sont plus sollicités.

Ces activités emploient une main-d'œuvre très qualifiée. Les activités de conseil figurent en première place avec 19 % de cadres et 42 % de professions intermédiaires (19 % en moyenne). Les activités comptables et juridiques recrutent respectivement 13 % et 11 % de cadres, ainsi que 36 % et 33 % de professions intermédiaires. Peu d'ouvriers y sont employés (6 %). Les rémunérations moyennes sont substantielles : 26 000 €/an pour le conseil, 24 800 €/an pour les activités comptables et 29 700 €/an pour les activités juridiques.

Les **activités de conseil** ont davantage progressé que les autres services professionnels. Elles concernent la planification, l'organisation, la communication, la gestion, etc. En 2003, plus de 300 salariés y travaillent dans 357 entreprises, dont seulement 10 dépassent les 9 salariés. L'effectif salarié est en hausse de 46 % par rapport à 2000. Le taux de valeur ajoutée est assez bas (51 % en 2003). La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est relativement importante et dépasse les 54 % en 2003. Le taux de marge est en forte progression pour atteindre 46 % en 2003.

Indicateurs économiques du secteur "fourniture et sélection de personnel"

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises

	Intérim		Sélection et mise à disposition de personnel	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	47,3	16	7,5	- 17
Consommations intermédiaires	2,5	53	0,5	- 52
Valeur ajoutée	44,8	15	7,0	- 12
Frais de personnel	41,7	17	6,5	- 14
Excédent brut d'exploitation	2,2	- 4*	0,3	415*

N.B. : concernant les entreprises d'intérim, les rémunérations des intérimaires sont incorporées dans les frais de personnel

* chiffres corrigés, ceux publiés dans la revue étant erronés.

L'intérim plafonne

Deuxième poste des services opérationnels en termes de valeur ajoutée, le secteur de la **sélection et fourniture de personnel** a peu évolué entre 2000 et 2003. Ce secteur est largement dominé par l'intérim (86 % de la valeur ajoutée du secteur). Dans le secteur intérimaire, la croissance est relativement faible tandis que l'activité de sélection et mise à disposition de personnel est en régression.

Ces deux activités se partagent équitablement les emplois et le nombre d'entreprises. Ce type d'activité nécessite peu d'investissements matériels. La part de la valeur ajoutée dans la production avoisine les 95 %. Les frais de personnel sont les principaux frais engagés par ces entre-

Indicateurs économiques des principaux services professionnels aux entreprises

	Conseil		Activités comptables		Activités juridiques	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	44,8	34	71,2	26	76,9	20
Consommations intermédiaires	21,4	46	26,3	24	15,6	27
Valeur ajoutée	22,5	28	44,8	26	61,3	19
Frais de personnel	12,4	19	27,1	20	23,1	15
Excédent brut d'exploitation	10,4	56	16,6	40	37,1	22

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises

Les **activités comptables** assistent les entreprises en matière financière, de gestion et de formation. Elles sont importantes en termes d'emploi avec 900 salariés répartis dans 185 entreprises. Près de la moitié de la valeur ajoutée est réalisée par des structures employant au moins 10 salariés comme des cabinets de conseil ou d'audit et des centres de gestion agréés. Les consommations intermédiaires sont peu élevées. Le taux de valeur ajoutée dépasse les 63 % et la part des frais de personnel est élevée (60 % de la valeur ajoutée). Le taux de rentabilité mesuré par le taux de marge est le moins élevé parmi les services professionnels (37 %). L'effectif salarié n'a crû que de 16 % en trois ans. L'activité comptable est en pleine restructuration. L'ordonnance n°2004-279 du 27 mars 2004 élargit le champ de compétence des experts-comptables au domaine du conseil fiscal, financier et social. Les experts-comptables peuvent à présent accompagner la création d'entreprises sous tous les aspects comptables, économiques et financiers. D'autre part, les centres de gestion agréés peuvent se transformer en association de gestion et de comptabilité sans être pour autant membres de l'Ordre des experts-comptables.

Les **activités juridiques** regroupent les avocats-conseils, les notaires, les commissaires priseurs, les huissiers et les greffiers des tribunaux de

commerce. Depuis 1992, les professions d'avocat et de conseil juridique ont fusionné permettant ainsi aux avocats de diversifier leur activité. De même, différentes réformes successives des professions juridiques ont conduit les notaires à se diversifier. L'activité juridique est le premier secteur des services professionnels en termes de valeur ajoutée. Sa croissance est relativement faible. Les effectifs salariés n'augmentent que de 6 %. L'exercice libéral y est très courant et la part des non-salariés importante. Ce secteur compte 185 entreprises qui emploient 600 salariés. Il s'agit de petites structures mais aussi d'entreprises d'associés telles que des Sociétés civiles professionnelles (SCP). Les entreprises d'au moins 10 salariés ne sont pas rares et réalisent plus de 60 % de la valeur ajoutée. Ce secteur propose des prestations plutôt intellectuelles basées sur des recherches et des travaux administratifs et nécessitant peu d'investissements matériels, d'où un taux de valeur ajoutée particulièrement élevé (80 %). La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est plus faible que dans les autres activités des services professionnels (38 %). Le taux de rentabilité dépasse ainsi les 60 %, c'est le plus important des services professionnels.

Aymeric **FUSEAU**,
volontaire civil à l'aide technique

Pour en savoir plus :

Site du service unistatis de l'unedic :
<http://info.assedic.fr/unistatis>

Site du ministère du travail :
<http://www.travail.gouv.fr>

Source : site <http://www.experts-comptables.fr>

site <http://www.justice.gouv.fr>